

Dans cet ordre d'idées, le gouvernement actuel a jeté de la poudre aux yeux en présentant dernièrement un Livre blanc sur la réforme fiscale. Le gouvernement tend à établir l'équité fiscale. Y tendre, c'est bien, mais y arriver, toutefois, c'est différent.

Si l'on reconnaît que tout impôt direct ou indirect augmente le prix normal des biens et des services, c'est encore et toujours le consommateur qui paiera la note et il s'ensuivra que l'unique contribuable, en définitive, c'est toujours le consommateur.

Nous vivons dans une société de sous-consommation par rapport à notre production. Que l'on soit riche ou pauvre, que l'on gagne \$25,000, \$4,000 ou même moins de \$1,000 par année, comme les cultivateurs, le coût de la vie est le même pour tous, sans exception, sans distinction et sans pardon.

Pour qu'un régime fiscal soit vraiment équitable, il faudrait, obligatoirement, un régime monétaire équitable constitué d'un organisme de distribution juste de pouvoir d'achat, selon la production réelle du pays et les besoins des consommateurs; sinon, toute réforme fiscale demeure un cataplasme sur une jambe de bois et ne fait qu'élargir le fossé entre les riches et les pauvres.

La réforme fiscale, telle que proposée par le gouvernement, vise plus particulièrement la classe moyenne et l'entreprise familiale. Quant aux riches, elle ne fait que les effleurer. Elle tend à favoriser davantage les entreprises étrangères par rapport aux grandes entreprises à capitaux canadiens. Le pauvre, pour sa part, reste le grand oublié. En effet, ce qu'on pourra soutirer de la classe moyenne, même si l'on en est déjà au point de saturation, ne sera pas nécessairement distribué aux pauvres, mais servira plutôt à payer les dettes contractées avec les financiers étrangers pour financer notre propre pays.

On semble oublier, aussi bête que cela puisse paraître, que sans argent il ne peut y avoir de fiscalité. Or, les problèmes du coût de la vie, du chômage, du déséquilibre économique, des inégalités régionales et de la pauvreté sont directement reliés au système monétaire actuel. Plutôt que de s'attaquer à la source du mal pour le guérir, on s'en prend au pansement. C'est ridicule.

Dans une économie où les capitaux circulent librement et où les coûts sont déterminés, tant par les possibilités du marché et la concurrence que par les moyens de production et de consommation, on ne peut, sans risque de perturbations économiques graves, au détriment des petits, «réaménager» la fiscalité, si l'on ne «réaménage» pas notre système monétaire.

Il est à prévoir qu'en recherchant la plus grande équité fiscale, ce qui est un objectif excellent en soi, on en arrive au ralentisse-

ment économique, à une augmentation du chômage et à une hausse du coût de la vie. Nous ne sommes donc pas plus avancés. Les riches continueront de s'enrichir et les pauvres de s'appauvrir davantage. Quant à la classe moyenne, elle vivotera, si elle ne croule pas sous le fardeau fiscal. Il s'ensuivra donc que le fossé continuera de s'élargir.

Toutes les mesures énumérées antérieurement, relatives à la sécurité sociale en général, aux inégalités régionales et à la réforme fiscale, ne sont que des palliatifs qui contribuent à endetter davantage les consommateurs canadiens. Cela ne règle pas le problème, mais ne fait que l'aggraver.

Le Crédit social est une mesure directe pour les consommateurs, dont le gouvernement resterait le maître, par l'intermédiaire de la Banque du Canada.

Le Crédit social permet à notre société de production de s'adapter aux besoins des consommateurs et d'y répondre, alors qu'aujourd'hui, nous produisons pour produire.

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): A l'ordre. Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est écoulé. La Chambre consent-elle à ce que l'honorable député continue ses remarques?

Des voix: D'accord.

M. Fortin: Merci, monsieur l'Orateur. Je tiens aussi à remercier très sincèrement mes honorables collègues. J'en ai encore pour deux minutes seulement.

Le Crédit social peut remplacer la très grande majorité des programmes du gouvernement pour combler le fossé entre riches et pauvres et rétablir l'équilibre entre les facteurs de production et les facteurs de consommation.

Cela revient à dire que le dividende national et l'escompte compensé peuvent, à eux seuls, remplacer plusieurs mesures de sécurité sociale. Les mesures actuelles visent à l'endettement, puisqu'elles sont appliquées grâce à de l'argent qui existe déjà, alors qu'un dividende national est de l'argent nouveau, c'est-à-dire libre de toutes dettes, garanti par la production.

Le Crédit social constitue donc la méthode scientifique permettant de réaliser l'équilibre économique, ce qui n'existe pas aujourd'hui, entre la production totale et la consommation totale.

Le Crédit social rejoint chaque individu suivant des normes fondées sur les besoins minimums non pas comme un palliatif, mais comme un stimulant à la participation économique du pays.

Le Crédit social devient à son tour un facteur de production, de deux façons: d'abord, par le dividende national qui permet au con-